

HISTORIQUE DU GROUPE DE MONDORF

A l'occasion de la première Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies, initiée par le Conseil de l'Union Européenne, les ministres en charge de la Santé et des Affaires Sociales, Christiane KRAJEWSKI (Sarre), Johnny LAHURE (Grand-Duché de Luxembourg), Ulrich GALLE (Rhénanie-Palatinat), et Jean-Marie DEMANGE (Lorraine), vice-président du Conseil régional, ont signé le 9 novembre 1992, une convention de coopération interrégionale pour la prévention des toxicomanies, ladite "Déclaration de Mondorf".

La "Déclaration de Mondorf" avait, dans la perspective de l'ouverture des frontières en Europe, et a pour objet de définir des plans d'action et des mesures contre les dangers que représentent les drogues. A cet effet, les intervenants qualifiés devaient être amenés à collaborer dans le cadre d'une coopération interrégionale et à élaborer des concepts internationaux de prévention des toxicomanies. En outre, l'objectif visait aussi la collecte de données communes en vue de planifier des mesures.

Depuis 1992, cette coopération s'est concrétisée par des rencontres régulières de représentants des Etats concernés au sein d'un groupe de travail. En 1993, la présidence est passée du Luxembourg à la Sarre. Les organismes en charge de l'aide aux toxicomanes des régions partenaires ont été consultés en vue de procéder à des échanges de personnels qualifiés, base sur laquelle une liste d'adresses des organismes intéressés a été établie et transmise aux institutions intéressées. En août 1993, un projet de prévention pédagogique fondé sur le vécu des jeunes issus du Luxembourg, de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat, a été mis en œuvre à Marienthal (G.-D. de Luxembourg). Le 23/09/1993, un congrès international sur le thème "Prévention des toxicomanies sans frontières" s'est déroulé à Sarrebruck. Le 11 octobre 1993, les ministres compétents et le représentant de la Région Lorraine se sont rencontrés à Sarrebruck et ont confirmé les résolutions prises l'année précédente portant sur la coopération dans la prévention des toxicomanies.

En 1994, la présidence du groupe de Mondorf passe à la Rhénanie-Palatinat. Le 27/09/1994, à l'occasion de la Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies, a eu lieu un forum, au cours duquel chaque région a présenté ses projets de prévention mis en oeuvre. Le deuxième forum du 15/11/1994 autour du thème Evaluation et Documentation avait pour objet l'évaluation des projets réalisés dans le cadre de la Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies.

C'est également en 1994 qu'un autre projet axé sur les activités de plein air, destiné aux adolescents en difficulté originaires des états membres du Groupe, a vu le jour à Welschbillig (Rhénanie-Palatinat). En outre, 1994 a été l'année préparatoire à l'adhésion de la Communauté germanophone de Belgique au "Groupe de Mondorf". Les ministres compétents et un représentant de la Région Lorraine se sont rencontrés le 6/10/1994 au Centre Thérapeutique "Villa Maria" à Ingersheim, rencontre à laquelle le ministre de la Communauté germanophone de Belgique Karl-Heinz LAMBERTZ a également participé et au terme de laquelle l'intégration de cette Région au "Groupe de Mondorf" a fait l'unanimité.

C'est cette même année que débutent les travaux préparatoires à la mise en place du système interrégional de monitoring épidémiologique connu actuellement sous le nom de

"TRANSRELIS". Le dispositif en question est basé en termes méthodologiques sur le modèle luxembourgeois RELIS (Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants)

Le 10/03/1995, lors d'une séance de travail avec Madame la ministre, Dr Rose GÖTTE (Rhénanie-Palatinat) et Madame la ministre Marianne GRANZ (Sarre) sous la présidence de Monsieur le Préfet, Roger BENMEBAREK, la présidence du "Groupe de Mondorf" a été confiée à la Région Lorraine.

En 1995, cinq adolescents lorrains ont participé pour la première fois au projet pédagogique commun autour des activités de plein air à Dreisbach/Sarre. C'est à l'initiative de Monsieur le Préfet Roger BENMEBAREK en collaboration avec les membres du Groupe que fut publié le premier bulletin de liaison du "Groupe de Mondorf", rapport sur la coopération.

De 1997 à 1998, la présidence du Groupe a été assurée par le G.-D. de Luxembourg.

Le 9 novembre 1998, les ministres en charges de la Santé et des Affaires sociales, Barbara WACKERNAGEL – JAKOBS (Sarre), Georges WOHLFART (G.-D. de Luxembourg), Dr. Rose GÖTTE (Rhénanie-Palatinat), le ministre Karl-Heinz LAMBERTZ, de la Communauté germanophone de Belgique et Monsieur Didier PETETIN, Préfet délégué pour la Sécurité et la Défense, Zone de Défense Est Région Lorraine (France) ont signé la deuxième "Déclaration Commune de Mondorf" qui constitue la base de la coopération à l'avenir.

Dans le cadre de la troisième Semaine Européenne de la Prévention des Toxicomanies (16 - 22.11.98), le Groupe a réuni une trentaine de jeunes issus de toutes les régions frontalières qui ont présenté leurs activités autour du thème de la prévention des toxicomanies au cours d'une tournée interrégionale.

Enfin, en 1999 un autre projet pour jeunes a été organisé à Worriken (Belgique).

La présidence du « Groupe de Mondorf » est passé à la Communauté germanophone de Belgique en 1998, puis début 2001 à la Sarre. De 2003 à 2005, la présidence a été assurée par la Rhénanie-Palatinat, qui l'a ensuite transmise à la France/Département de la Moselle.

Depuis 2007, c'est la Communauté Germanophone de Belgique à Eupen qui a en charge la présidence.

Le Luxembourg prendra le relais pour la période 2009 – 2010.